

## **Pages d'histoire**

\*\*\*\*\*

### **TELECOMMUNICATIONS ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LES ANNEES 70**

**Exposé d'Hervé NORA  
lors du colloque  
« 200 ans d'histoire du corps des Mines »**

La notion d'aménagement du territoire est née en 1933 aux États Unis avec la création par Franklin Roosevelt de la Tennessee Valley Authority. En France, c'est le livre de Jean-François Gravier, « Paris et le désert français » (1947) qui en est l'acte de naissance. Trois grandes dates, ensuite : 1950, avec le rapport de Claudius Petit « Pour un plan national d'aménagement du territoire » ; 1956, avec la création du Comité de décentralisation ; 1963, avec celle de la DATAR successivement dirigée par Olivier Guichard et Jérôme Monod.

Tout un faisceau de politiques est alors mis en œuvre. Je citerai, sans ordre et de façon non exhaustive, la décentralisation des administrations et des entreprises, les villes nouvelles, les métropoles d'équilibre, la rénovation rurale, la rénovation industrielle, les grandes infrastructures, les grands aménagements – Fos, le Languedoc-Roussillon, la côte aquitaine...

#### **Les télécommunications**

Pendant ce temps, les télécommunications continuent à être les grandes oubliées des gouvernements successifs. Les années 60 et la première moitié des années 70 sont le temps du « 22 à Asnières », celui de « la moitié de la France qui attend le téléphone, l'autre la tonalité ». Le tout sous la houlette du ministère des Finances pour qui la Direction générale des télécommunications n'est qu'une administration « dépensière » malgré ses excédents financiers considérables qui disparaissent dans le budget annexe des PTT. « Augmentez vos tarifs, vous aurez moins d'instances » était le leitmotiv rue de Rivoli.

#### **Aménagement du territoire et TIC**

Les Télécoms étaient donc les grands oubliés des politiques gouvernementales, mais pas des entreprises ni des acteurs de l'aménagement du territoire. Nombreux étaient ceux qui avaient compris l'importance de ce que l'on n'appelait pas encore les TIC. En 1968, Pierre Lhermitte publie « Le pari informatique » ; en 1969, Ambroise Roux crée le CIGREF, Club informatique des grandes entreprises françaises, dont Pierre Lhermitte est le premier Président ; en 1971, Pierre Lhermitte, encore lui, crée le GERCIP, groupement qui regroupe une douzaine de grandes entreprises pour l'étude d'un réseau de transmission de données partagé, le futur réseau TRANSPAC.

A la DATAR, un credo, un consensus : l'impact du développement simultané de l'informatique, des télécommunications et de leur mariage, la téléinformatique, allait être considérable et ne concernerait pas seulement l'économie française au sens global du terme.

Outre la rentabilité et la structure des entreprises, c'étaient des domaines aussi divers que la structure des secteurs économiques, les relations entre les administrations et les entreprises ou même les administrés, les dépendances entre les régions, le développement urbain ou la localisation des activités sur le territoire qui allaient être profondément modifiés.

Outre l'aide au développement du téléphone dans des zones ciblées par les politiques de la DATAR, trois grands axes d'action étaient définis :

- vaincre le monopole informatique parisien ;
- aider au développement de la téléinformatique ;
- veiller à ce que l'utilisation des TIC contribue à la réalisation des objectifs du gouvernement en matière d'aménagement du territoire.

Les éléments de la politique mise en œuvre furent alors multiples :

- aide à la mise en place de grandes infrastructures (l'Autoroute électronique de l'ouest, par exemple) ;
- aide aux idées ou projets visant à permettre la décentralisation des activités et, en premier lieu, des centres de décision (la DATAR fut ainsi l'un des membres fondateurs du GERCIP et un acteur important du projet de réseau interbancaire de compensation) ;
- décentralisation de grands centres informatiques d'entreprises (Société Générale à Aix en Provence, time-sharing IBM à Bordeaux...);
- décentralisation de centres de recherche ou aide à la création de centres décentralisés (Centre IBM de La Gaude, CCETT à Rennes) ;
- aide au développement de l'information (Observatoires économiques régionaux de l'INSEE) et à l'accès à l'information (aide à la création et au développement de services d'accès aux grandes banques de données) ;
- aide politique et financière aux initiatives régionales, aux investissements aussi bien avancés que dans le simple téléphone, dans les villes nouvelles ou les zones de rénovation rurale, par exemple.

La DATAR n'était jamais pilote. Elle travaillait avec celles des administrations ou des équipes centrales (DGT, IRIA, Agence de l'informatique, Cadastre, DGI,...) qui étaient motivées, avec les grandes entreprises, avec des collectivités locales. Elle apportait une aide financière somme toute modeste mais qui servait de levain. Et surtout, elle contribuait à la fois à la prise de conscience politique de l'importance à venir des TIC via les CIAT (Comités interministériels d'aménagement du territoire) grâce auxquels nombre de projets furent décidés, facilités ou simplement tolérés. Mais c'était déjà énorme.

Le résultat essentiel de ces actions fut que l'incroyable retard de l'équipement téléphonique de la France ne constitua pas un handicap pour les politiques d'aménagement du territoire proprement dites. Mais il fallut cependant attendre 1975 pour que Gérard Théry, alors Directeur général des télécommunications, réussisse à faire décider par Valéry Giscard d'Estaing et à mettre en œuvre avec le succès que l'on connaît un plan massif de rattrapage de ce retard